

CHORALE Lous Cantayres de Ségosa

Association dépendante de l'ASEM

PV ASSEMBLEE GENERALE DU 12.12.2011

- les membres du bureau :

- . Josette RAGUE, Présidente
- . Marie-Claire BATBY, Trésorière, secrétaire et chef de chœur

- Choristes présentes : 13 / Absentes excusées, 5 /

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut avoir lieu.

- Représentant de l'ASEM présent : Jacques DASSIE, Président
J. Claude SIMON, Trésorier, excusé

1°) Bilan activités 2011

Nous avons passé un début d'année 2011 difficile car peu nombreuses, les répétitions se sont réduites à des chants remaniés à 2 voix seulement. Et, comme il y a toujours une, deux ou trois personnes qui manquent pour cause d'indisponibilité ou de maladie, l'effectif qui s'est accroché à sauvegarder la chorale a eu un peu de mal à garder le moral. N'étant pas sûres de l'effectif d'un jour à l'autre, et trop justes pour honorer des concerts en cas de la moindre absence, nous avons décliné toutes les invitations à concert.

Cependant, nous avons accepté l'invitation du chœur d'hommes **LOUS AMICS DU BORN** qui nous ont fait participer à leur concert **en l'église Notre Dame des Dunes le 21 juin 2011**, jour de fête de la musique. Nous avons donc chanté la première partie du concert, eux la seconde, et, ensuite nous avons partagé 2 chants communs, l'un dirigé par Jean DARET, l'autre par M. C. BATBY. Cela a été un franc succès et chaque fois que nous nous sommes revus, nous avons eu droit à leurs félicitations.

Par contre, à cause des travaux de la maison de retraite, nous avons dû annuler notre prestation annuelle chez eux.

Néanmoins, nous avons multiplié les appels à inscription dans les annonces locales et grâce au **Forum des associations** qui s'est tenu au Foyer de MIMIZAN en septembre 2011, organisé par la municipalité, nous avons commencé à recruter, alors que nous étions sur le point d'arrêter la chorale.

D'anciennes choristes sont revenues, de nouvelles se sont ajoutées, et nous sommes remontées à **un effectif de 18 personnes à ce jour**, dont 2 toutes jeunes filles. A noter que notre chorale s'est transformée en un chœur de femmes, étant donné que le chœur d'hommes nous avait déjà « ponctionné » la plupart de nos choristes masculins.

Nous avons donc repris nos répétitions du **lundi soir à 20h30** dans la salle de Ségosa, Rue de l'Abbaye, en retravaillant des chants à 3, voire 4 voix, et alternons avec des chants nouveaux.

Nous avançons très vite, déjà 4 à 5 chants mis en place depuis la rentrée. Reste à améliorer les départs, la justesse, les nuances... encore beaucoup de travail mais nous répétons dans la joie et la bonne humeur et tout se passe bien.

Nous avons procédé aux inscriptions comme suit :

L'assurance de l'ASEM reste inchangée, soit 13 € par personne ; la cotisation chorale également, soit 12 €, la cotisation d'adhésion coûte donc **25 € par personne** pour les adultes. Pour les moins de 16 ans, l'assurance est de 4 € et la cotisation de 6 € soit **10 €** en tout. **Remise des cartes ASEM** par M. DASSIE. 16 Cartes, car 2 personnes sont déjà inscrites à l'ASEM par d'autres associations.

2°) Projets 2012

Nous avons décliné toute invitation au Téléthon 2011 car la date était trop près de notre reprise et nous n'étions pas prêtes.

Par contre, nous allons prendre rendez-vous à la **Maison de retraite de Mimizan** pour début 2012, accepter l'invitation de **Chant'amis de BISCARROSSE** pour participer à un concert le dimanche 1^{er} avril (ce n'est pas un poisson), puis nous verrons au fur et à mesure de nos progrès si nous organisons une réception de chorales à notre tour, car nous avons de nombreuses invitations à rendre. (Biscarrosse, Biganos,

Approbation du bilan des activités à l'unanimité

3°) Bilan financier 2011

Le solde du compte au Crédit Lyonnais est **au 30 novembre de 1265,90 €** ; à cela s'ajoutent **893 €** qui sont sur un compte d'épargne de l'Asem. Détail du bilan financier ci-joint.

Approbation des comptes à l'unanimité

4°) Renouvellement du bureau

Josette RAGUE demande à l'assemblée s'il y a des candidates pour entrer au bureau. Personne ne se prononce, confirmant que tout marche bien et que les choristes ne veulent rien changer.

Monsieur DASSIE précise alors, à l'attention des nouvelles adhérentes, qu'une section n'est pas tenue d'avoir un bureau avec Président, secrétaire et trésorier, ce qui est requis pour l'ASEM même. Pour une section, du moment que tout fonctionne dans une bonne entente, deux personnes suffisent, même une seule, cependant, il vaut mieux être deux pour plusieurs raisons.

Le bureau se compose donc toujours des deux personnes suivantes :

- **Josette RAGUE, Présidente**
- **Marie-Claire BATBY, Secrétaire-trésorière.**

5°) Questions diverses

Il est évoqué par une choriste le problème de la tenue qui devrait être la même pour

CHORALE Lous Cantayres de Ségosa

Association dépendante de l'ASEM

PV ASSEMBLEE GENERALE DU 12.12.2011

- les membres du bureau :

- . Josette RAGUE, Présidente
- . Marie-Claire BATBY, Trésorière, secrétaire et chef de chœur

- Choristes présentes : 13 / Absentes excusées, 5 /

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut avoir lieu.

- Représentant de l'ASEM présent : Jacques DASSIE, Président
J. Claude SIMON, Trésorier, excusé

1°) Bilan activités 2011

Nous avons passé un début d'année 2011 difficile car peu nombreuses, les répétitions se sont réduites à des chants remaniés à 2 voix seulement. Et, comme il y a toujours une, deux ou trois personnes qui manquent pour cause d'indisponibilité ou de maladie, l'effectif qui s'est accroché à sauvegarder la chorale a eu un peu de mal à garder le moral. N'étant pas sûres de l'effectif d'un jour à l'autre, et trop justes pour honorer des concerts en cas de la moindre absence, nous avons décliné toutes les invitations à concert.

Cependant, nous avons accepté l'invitation du chœur d'hommes **LOUS AMICS DU BORN** qui nous ont fait participer à leur concert **en l'église Notre Dame des Dunes le 21 juin 2011**, jour de fête de la musique. Nous avons donc chanté la première partie du concert, eux la seconde, et, ensuite nous avons partagé 2 chants communs, l'un dirigé par Jean DARET, l'autre par M. C. BATBY. Cela a été un franc succès et chaque fois que nous nous sommes revus, nous avons eu droit à leurs félicitations.

Par contre, à cause des travaux de la maison de retraite, nous avons dû annuler notre prestation annuelle chez eux.

Néanmoins, nous avons multiplié les appels à inscription dans les annonces locales et grâce au **Forum des associations** qui s'est tenu au Foyer de MIMIZAN en septembre 2011, organisé par la municipalité, nous avons commencé à recruter, alors que nous étions sur le point d'arrêter la chorale.

D'anciennes choristes sont revenues, de nouvelles se sont ajoutées, et nous sommes remontées à **un effectif de 18 personnes à ce jour**, dont 2 toutes jeunes filles. A noter que notre chorale s'est transformée en un chœur de femmes, étant donné que le chœur d'hommes nous avait déjà « ponctionné » la plupart de nos choristes masculins.

Nous avons donc repris nos répétitions du **lundi soir à 20h30** dans la salle de Ségosa, Rue de l'Abbaye, en retravaillant des chants à 3, voire 4 voix, et alternons avec des chants nouveaux.

Nous avançons très vite, déjà 4 à 5 chants mis en place depuis la rentrée. Reste à améliorer les départs, la justesse, les nuances... encore beaucoup de travail mais nous répétons dans la joie et la bonne humeur et tout se passe bien.

Nous avons procédé aux inscriptions comme suit :

L'assurance de l'ASEM reste inchangée, soit 13 € par personne ; la cotisation chorale également, soit 12 €, la cotisation d'adhésion coûte donc **25 € par personne** pour les adultes. Pour les moins de 16 ans, l'assurance est de 4 € et la cotisation de 6 € soit **10 €** en tout. **Remise des cartes ASEM** par M. DASSIE. 16 Cartes, car 2 personnes sont déjà inscrites à l'ASEM par d'autres associations.

2°) Projets 2012

Nous avons décliné toute invitation au Téléthon 2011 car la date était trop près de notre reprise et nous n'étions pas prêtes.

Par contre, nous allons prendre rendez-vous à la **Maison de retraite de Mimizan** pour début 2012, accepter l'invitation de **Chant'amis de BISCARROSSE** pour participer à un concert le dimanche 1^{er} avril (ce n'est pas un poisson), puis nous verrons au fur et à mesure de nos progrès si nous organisons une réception de chorales à notre tour, car nous avons de nombreuses invitations à rendre. (Biscarrosse, Biganos,

Approbation du bilan des activités à l'unanimité

3°) Bilan financier 2011

Le solde du compte au Crédit Lyonnais est **au 30 novembre de 1265,90 €** ; à cela s'ajoutent **893 €** qui sont sur un compte d'épargne de l'Asem. Détail du bilan financier ci-joint.

Approbation des comptes à l'unanimité

4°) Renouvellement du bureau

Josette RAGUE demande à l'assemblée s'il y a des candidates pour entrer au bureau. Personne ne se prononce, confirmant que tout marche bien et que les choristes ne veulent rien changer.

Monsieur DASSIE précise alors, à l'attention des nouvelles adhérentes, qu'une section n'est pas tenue d'avoir un bureau avec Président, secrétaire et trésorier, ce qui est requis pour l'ASEM même. Pour une section, du moment que tout fonctionne dans une bonne entente, deux personnes suffisent, même une seule, cependant, il vaut mieux être deux pour plusieurs raisons.

Le bureau se compose donc toujours des deux personnes suivantes :

- **Josette RAGUE, Présidente**
- **Marie-Claire BATBY, Secrétaire-trésorière.**

5°) Questions diverses

Il est évoqué par une choriste le problème de la tenue qui devrait être la même pour

toutes : nous l'avons en effet toujours demandé, mais il y a toujours eu des récalcitrantes : nous voulions au moins le même bleu pour le chemisier, et du noir (pantalon ou jupe longue) pour le bas. Nous indiquons le bleu souhaité, un bleu roi. Pour avoir le même chemisier, il faudrait trouver un modèle à commander et que tout le monde en achète un. Ce point sera à nouveau évoqué en 2012 dès qu'un concert se profilera.

Nous terminons la soirée par le traditionnel pot convivial avant de nous quitter.

Fait à Mimizan, le 12.12.2012 en trois exemplaires (J.RAGUE/MCB/ASEM J. DASSIE)

La Présidente, Josette RAGUE

La Trésorière et secrétaire M.C.

BATBYtoutes : nous l'avons en effet toujours demandé, mais il y a toujours eu des récalcitrantes : nous voulions au moins le même bleu pour le chemisier, et du noir (pantalon ou jupe longue) pour le bas. Nous indiquons le bleu souhaité, un bleu roi. Pour avoir le même chemisier, il faudrait trouver un modèle à commander et que tout le monde en achète un. Ce point sera à nouveau évoqué en 2012 dès qu'un concert se profilera.

Nous terminons la soirée par le traditionnel pot convivial avant de nous quitter.

Fait à Mimizan, le 12.12.2011 en trois exemplaires (J.RAGUE/MCB/ASEM J. DASSIE)

La Présidente, Josette RAGUE

La Trésorière et secrétaire M.C. BATBY